

## Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1040944//2401292 /  
Date : 19/06/2024  
Contact : NALLET Michael

UI AURA SOGETREL  
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE  
69792 ST PRIEST

**Bénéficiaire (si différent du demandeur)**

### Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac  
RUE NICEPHORE NIEPCE  
15000 AURILLAC

Permission accordée : Conformément à la PI du 26/06/2024  
Date et signature : (Nom et qualité)

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC



Vincent GALIBERN

Le 28 juin 2024  
(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° ..... du .....)

### Niveau d'urgence

Raccordement client : **Non**

### Localisation des Travaux

15130 SANSAC DE MARMIESSE - RD18.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	70		m. d'alvéole	70	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	1900		m. d'artère	1900	
Armoire de S.R.	unité			m <sup>2</sup>		
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>		
Cabine téléphonique	unité			m <sup>2</sup>		
Poteau	unité	57				
Antenne > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Pylône > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

**Nature des travaux** : Réalisation de conduite multiple, Réalisation d'artère aérienne,

Commentaires : PROGC10620/9407

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux :

Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033



**PROPOSITION D'IMPLANTATION**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / SGT D'AURILLAC**

**Intitulé de l'opération: Supports aériens +GC**

**RD n° 18**

**Demande de: SOGETREL pour ORANGE**

**Objet de la demande: implantations de poteaux pour la fibre + GC**

**Commune(s): SANSAC DE MARMIESSE      Lieu-dit : Puech Bas**

Le 26 juin 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC  
Monsieur NALLET Michael représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

Date de publication : 02/07/2024



N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique * TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI)  observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé		Sous trottoir
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
18	Cat 3	Du PR9+000 Au PR9+093	D	TT	93m					Schéma 6-2	
		PR9+093	D	SA				2m40		PTX 6	
		PR9+118	D	SA				1m90		PTX 7	
		PR9+143	D	SA				2m40		PTX 8	
		PR9+179	D	SA				2m50		PTX 9	
		PR9+209	D	SA				2m90		PTX 10	
		PR9+238	D	SA				2m60		PTX 11	
		PR9+276	D	SA				3m		PTX 12	
		PR9+310	D	SA				2m10		PTX 13	
		PR9+345	D	SA				2m60		PTX 14	
		PR9+378	D	SA				2m70		PTX 15	
		PR9+402	D	SA				2m60		PTX 16	
		PR9+441	D	SA				2m40		PTX 17	
		PR9+479	D	SA				2m10		PTX 18	
		PR9+517	D	SA				2m20		PTX 19	
		PR9+556	D	SA				2m		PTX 20	
		PR9+593	D	SA				2m10		PTX 21	
		PR9+631	D	SA				2m		PTX 22	
		PR9+662	D	SA				2m30		PTX 23	
		PR9+690	D	SA				1m60		PTX 24	
		PR9+734	G	SA				2M		PTX 25	
		PR9+771	G	SA				2M		PTX 26	
		PR9+801	G	SA				2M		PTX 27	
		PR9+832	G	SA				2M10		PTX 28	



\* Techniques :

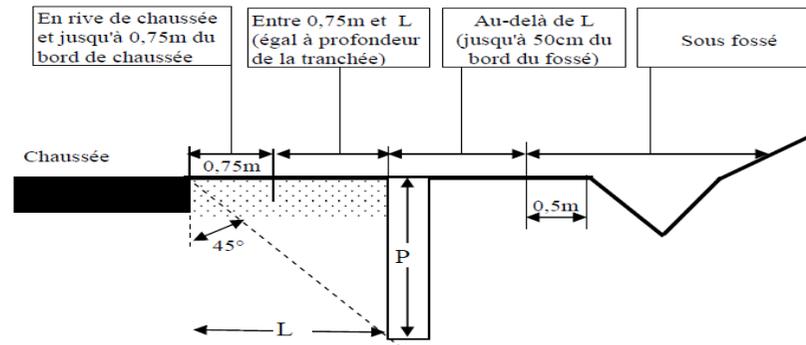
TT = tranchées traditionnelles

TE = tranchées étroites

FD = Forage dirigé

F = Fonçage

SA= Supports aériens



**Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3**

